

ATTITUDE PENDANT LA RANDONNÉE

Pour bien préparer sa randonnée, consultez la météo et se renseigner sur les particularités du site.



Empruntez les sentiers balisés pour votre sécurité. Tenez votre chien en laisse.



Les forêts traversées sont gérées et entretenues. Respectez le travail des forestiers.



Respectez les propriétés privées et le bétail. Pensez à bien refermer les barrières des parcs après votre passage.



Préservez la nature : emportez vos déchets, même les épluchures de fruits, parfois longues à se dégrader.



N'allumez pas de feux.



Ne cueillez pas les fruits, produits du travail des agriculteurs. Ne traversez pas les champs, même s'ils ne paraissent pas cultivés.

112



En cas d'incident, contacter le 112

Besoin d'infos ?

RESTAURANT, HÉBERGEMENT, ...



Rendez-vous à l'Office de Tourisme :
Le Teil • Alba-la-Romaine • Cruas

Ou sur notre site internet :
www.sud-ardeche-tourisme.com

AUX ALENTOURS

Village de Meysse

Un harmonieux village de galets blancs et de basalte : Meysse. En passant par la place de la Cala, la rue des Vieilles Fontaines ou le quai du Lavezon, on flâne, on prend le temps et on se laisse séduire par les modestes bâtisses typiques du coin.



© Tristan Zilberman

© Tristan Zilberman

Meysse ÉGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE



L'ancienne église Saint-Jean-Baptiste, située au cœur du bourg médiéval, abrite un rare baptistère à immersion datant de l'époque mérovingienne (VII^e siècle). Elle est décorée par de nombreuses fresques et fait partie des sites clunisiens européens.

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron entretient ces sentiers. Si vous constatez des problèmes, vous pouvez les signaler à contact@sudardechetourisme.com ou auprès des sentinelles des sports nature sentinelles.sportsdenature.fr

Topo guide réalisé par l'Office de Tourisme Porte Sud Ardèche, porté par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.



SAINT-VINCENT- DE-BARRÈS

PR 27

Vallée et Forêt du Barrès



Cette randonnée vous emmènera à la découverte des chênes verts et pubescents, du pin sylvestre, des érables ainsi que de nombreuses espèces introduites dans la Forêt du Barrès comme le pin noir, le cèdre de l'Atlas, les sapins méditerranéens et le douglas.



© Tristan Zilberman



© Tristan Zilberman

Informations Pratiques



Difficile



4 h 20



12,22 km



Saint-Vincent
Massif Central



303 m



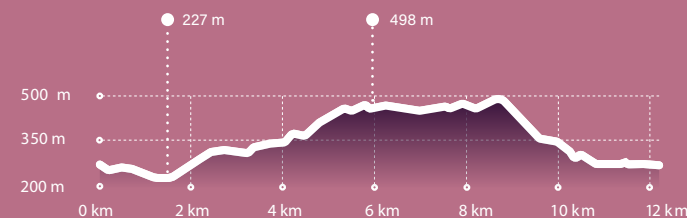
303 m



498 m



227 m



POINTS DE PASSAGE

Coordonnées GPS

DÉPART - PLACE DE LA MAIRIE

N 44.660657° / E 4.708419°
alt. 271m - km 0

1 - BOURGE

N 44.6575° / E 4.708898°
alt. 253m - km 0,41

2 - TINTERON

N 44.661912° / E 4.720424°
alt. 300m - km 2,29

4 - CHEMIN DE SICHIER

N 44.669269° / E 4.736685°
alt. 370m - km 4,5

5 - GRANDE CÔTE

N 44.66358° / E 4.731169°
alt. 453m - km 5,3

8 - COL DE DURANNE

N 44.653932° / E 4.721145°
alt. 456m - km 7,25

10 - CROIX DE QUEYROT

N 44.642944° / E 4.698852°
alt. 354m - km 9,8

BALISAGE SUR LE TERRAIN PR :

Bonne direction



Tournez à gauche



Mauvaise direction



Tournez à droite



Place de la mairie Saint-Vincent-de-Barrès.

DÉPART

De la place, descendre la rue, «Montée du Village», sur quelques mètres, puis emprunter le chemin face à la fontaine et les escaliers d'accès à celle-ci et à la place. Passer un petit pont et arriver au lieu-dit Bourge, sur une route goudronnée.

1 - BOURGE

Suivre

SAINT-LAGER-BRESSAC

Poursuivre sur la route, passer le hameau de Vignal. Poursuivre après Vignal jusqu'au carrefour avec le Chemin de Tinteron. Tourner à droite sur ce chemin goudronné. Après un virage à droite, tourner à gauche, vers le hameau de Tinteron. Suivre cette route jusqu'à une impasse. Prolonger, à droite, par un petit sentier caillouteux dans les pins.

2 - TINTERON

Suivre

SAINT-LAGER-BRESSAC

Au large chemin, continuer à gauche et rejoindre une route goudronnée dans un virage. Prendre à droite dans le virage en épingle, jusqu'à la sortie du bois.

3 - LA BOURSE

Suivre

SAINT-LAGER-BRESSAC

Suivre la direction de Saint-Lager-Bressac 6,8 km en continuant tout droit, passer sous deux lignes haute tension.

4 - CHEMIN DE SICHIER

Suivre

CRUAS

Continuer sur la route direction Cruas jusqu'au panneau « forêt domaniale du Barrès » où l'on prend la petite route à droite

5 - GRANDE CÔTE

Suivre

INFO RANDO

Vous avez rejoint le GR42 et 100m plus loin, vous arrivez sur le point Info randonnée. Continuer sur la piste forestière vers le Sud. Ignorer un départ à gauche.

6 - MOURIER

Suivre

SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

7 - SERRE DE BUIS

Suivre

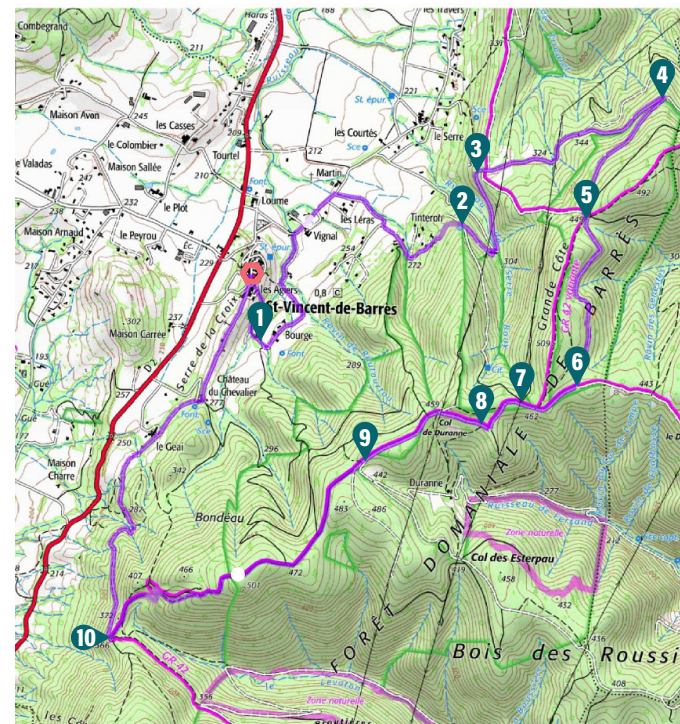
SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

Poursuivre en face et rester sur la piste forestière et le GR42.

8 - COL DE DURANNE

SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

Poursuivre en face et rester sur la piste forestière et le GR42.



Données issues du SCAN 25 © IGN - 2022 - Autorisation de reproduction n° 5022-007

9 - LES AIRES

Suivre

MEYSSE

Après la barrière ONF, rester toujours sur cette piste forestière jusqu'à la sortie de la forêt. Emprunter un petit sentier à gauche, toujours sur le GR42, et continuer en sous-bois. Ignorer les départs secondaires de chaque côté. Atteindre une bifurcation lorsque la pente s'adoucit.

10 - CROIX DE QUEYROT

SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

Quitter le balisage GR et descendre à droite, vers le nord, sur un large chemin caillouteux bordé de chênes, buis et genévriers qui dominent la vallée. Passer par le hameau du Geai et atteindre le Château du Chevalier. Poursuivre en crête après avoir contourné le hameau, par la droite, et rejoindre Saint-Vincent-de-Barrès.